



Licence droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation/accréditation d'une formation étrangère. Licence droit. 2016, Dar Ar Uloom University. hceres-02029929

HAL Id: hceres-02029929

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029929>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département des Formations et
Diplômes
Mission Europe et international

Rapport d'évaluation de la Licence de droit

Université Dar Al-Uloom
Riyad, Arabie Saoudite

2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département des Formations et
Diplômes
Mission Europe et international

Pour le HCERES,¹



Didier Houssin, président

Au nom du Comité d'experts²



Jean-Jacques Ansault, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Université/institution: Dar Al-Uloom University

Composante, Faculté ou Département concerné: Faculté de droit (département droit privé/droit public)

Intitulé de la formation: Licence de droit

Sites où le programme est délivré:

Ville(s): Riyad (Arabie Saoudite)

Responsable de la formation:

Prénom et Nom: M. Chouakh Al-Amad

Profession et grade: Professeur associé

Membres du Comité:

-Prof. Jean-Jacques ANSAULT, Professeur de droit, Université de Rouen

-Prof. Patricia PARTYKA, Professeur de droit, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

-Prof. Philippe DIDIER, Professeur de droit, Université Paris Descartes;

Délégué scientifique du HCERES:

-Prof. Martin LEBEAU

Présentation de la formation

A la différence des autres structures d'enseignement du Royaume qui enseignent la matière juridique au sein d'entités plus larges, le programme de la Licence de droit délivré par l'Université privée Dar Al-Uloom, créée en 2008, est assuré au sein d'une Faculté de Droit à part entière. Il s'agit de la première Faculté de Droit d'Arabie Saoudite.

Mise en place en 2008, la Licence en cause offre une formation généraliste. Elle accueille aussi bien des filles que des garçons.

Quant aux effectifs de ce programme, il y a 1102 étudiants inscrits pour l'année universitaire 2014-2015.

Le programme s'organise en quatre ans, étant entendu que la première année de Licence est une année de propédeutique, prise en charge par l'Université et non par la Faculté de Droit, au sein de laquelle 16 matières transversales sont étudiées. Elle ne propose que 3 enseignements d'introduction à l'étude du droit (introduction au droit, histoire des systèmes juridiques, introduction à la doctrine islamique). S'ouvre ensuite un cursus de trois ans qui compte 38 matières obligatoires en droit ainsi que 11 disciplines optionnelles. Parmi ces cours d'une durée hebdomadaire de 2 ou 3 heures, qui se déroulent en groupe de 35 étudiants environ, quelques-uns sont enseignés en langue anglaise.

immédiatement opérationnels dans leur future profession en lien avec le droit au sens large et qu'ils puissent se mouvoir avec aisance dans celle-ci grâce aux réflexes et techniques de raisonnements acquis durant leurs études. Selon les circonstances et les projets professionnels de l'étudiant, la poursuite du cursus en Master peut être encouragée. Par ailleurs, la volonté d'offrir aux étudiants à la fois des cours de droit musulman mais aussi de droit positif est aussi extrêmement présente. Au plan national et régional, un juriste accompli doit savoir marier avec aisance ces deux dimensions du Droit.

D'une manière générale, la formation entend se démarquer nettement, par la qualité de sa transmissions des savoirs, des autres Universités qu'elles soient locales ou nationales, privées ou publiques, afin de s'inscrire plus encore dans une perspective de reconnaissance nationale et internationale.

Description de la visite sur site

Résumé du déroulement :

Comme convenu entre le HCERES et l'Université Dar Al-Uloom, la visite sur site a eu lieu sur le campus de la Faculté de Droit de l'Université Dar Al-Uloom à Riyad. L'évaluation du programme est en conséquence basée sur ce que le comité a vu et entendu à l'occasion de sa visite sur le campus, tant en ce qui concerne le HCERES que les représentants de la Faculté concernés. La visite a duré trois jours. Elle s'est déroulée du 30 mai au 1^{er} juin 2015. Durant la journée du 30 mai, le comité a pu visiter les locaux et les services de la Faculté de Droit au sein de l'Université. Les deux autres journées ont été consacrées à des entretiens avec les différents acteurs de la formation. Cette visite a permis au comité de rencontrer les principaux acteurs qui participent au programme dans le campus. Grâce à cette visite et aux efforts de toutes les parties intervenantes, le comité a acquis une grande compréhension du programme d'une manière très productive et efficace.

Organisation de la visite :

Le calendrier de la visite a été proposé au comité à son arrivée sur le campus. Il était déterminé en fonction des exigences du comité. Sur place, le comité a eu la possibilité de modifier le planning s'il le souhaitait. Mais comme le planning prévisionnel correspondait à ses attentes, aucune modification n'a été effectuée.

Coopération de la formation et de l'établissement à accréditer:

Le comité voudrait saluer la coopération remarquable du Doyen de la Faculté de Droit ainsi que de tous les intervenants au sein du programme. Toutes les demandes faites depuis Paris ou pendant la visite ont reçu des réponses positives et ce, dans des délais très rapides. Sur place, les membres du comité ont pu consulter à leur guise tous les documents qu'ils jugeaient nécessaires à leur parfaite information. Sous réserve des conséquences induites par le principe de non-mixité des enseignements, les membres du comité ont pu accéder aux locaux dans lesquels se déroule le programme. A ce propos, ils soulignent que les bâtiments réservés aux étudiants et les locaux réservés aux étudiantes sont exactement identiques en termes d'espace et d'infrastructures (restaurations, piscine notamment). Il faut noter également l'existence de salles d'enseignement où étudiants et étudiantes assistent au même cours malgré une séparation matérielle. En conclusion, ces remarquables conditions de travail permettent aujourd'hui au comité de rendre un rapport objectif sur la situation du diplôme à expertiser.

Personnes rencontrées :

Au cours de l'expertise, le comité a rencontré les personnes suivante :

- Intervenants au sein du programme :
 - Dr. Faysal Al Waalan, Doyen de la Faculté de Droit ;
 - Dr. Abdelaziz Al Fadli, Vice-Doyen de la Qualité et du développement ;
 - Dr. Abderrahim Anter, Superviseur de l'Unité de la Qualité ;
 - Pr. Hossein Al Hossein, Vice-Doyen des Etudes supérieurs ;
 - Dr. Chawakh Al Ahmad, superviseur du Programme de la Licence ;
 - Dr. Ahmed Aghir et Dr. Maya Khater, Responsables de l'orientation académique ;
 - Dr. Ahmed Saguih, Dr. Fahd Al Inzi et Dr. Saleh Al Fadel, Membres du conseil consultatif de la faculté ;
 - Dr. Adil Hamad, Responsable de l'Unité des Lauréats et de l'orientation du Marché de l'emploi.
- Instances de l'Université :
 - Abdulaziz Ali Al Tuwaijri, Président du conseil d'administration ;
 - Dr. Abdullah Al-Mudimigh, Directeur de l'Université ;
 - Mr. Moath Hamzi AbuAlRub, General Registrar.

Le comité a pu également recontrer collectivement, des membres du corps enseignant, des étudiants et des étudiantes de la Licence, des étudiants diplômés de la Licence. Des rendez-vous ont également été ménagés avec divers partenaires extérieurs à l'Université, souvent employeurs de diplômés. Il est à relever que les diverses réunions ont eu lieu en présence des différents interlocuteurs, hommes et femmes, en même temps.

Le comité souhaite remercier l'ensemble des personnes rencontrées pour le temps qu'elles ont bien voulu consacrer à nos échanges et pour la précision des réponses apportées aux questions posées.

Problèmes éventuels:

Le comité a pu exercer sa mission dans d'excellentes conditions. Aucun problème particulier n'est à relever.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale

Comme on l'a déjà souligné, la formation de Licence cherche à offrir un enseignement qui allie savoir théorique et connaissances pratiques aussi bien en droit musulman qu'en droit positif. Parallèlement à

l'étude de la Charia, la formation offre une approche du droit positif adaptée à la demande du marché de l'emploi, lequel est très ouvert pour les juristes (de l'ordre de 23.000 postes à pourvoir). Sont ainsi proposés des cours de droit des assurances ou de droit international privé. De toute évidence, cette appréhension du droit en Arabie Saoudite présente un caractère résolument novateur. Elle séduit grandement les employeurs du domaine privé à l'instar des cabinets d'avocat ou des entreprises (banques, conseils) qui n'hésitent pas à recruter massivement les étudiants diplômés mais également les institutions publiques puisque certains magistrats en poste ont suivi ce cursus. Au regard du dossier préparatoire fourni et des entretiens menés, il apparaît que de nombreux étudiants aujourd'hui brillamment insérés dans ces différentes branches considèrent que cette formation leur a beaucoup apporté sur le plan intellectuel mais aussi en terme de réactivité professionnelle. Certains enseignent d'ailleurs dans le diplôme.

S'agissant de la structure du programme, la Licence s'étale sur 4 années qui, chacune étant divisées en 2 semestres auxquels s'ajoutent un semestre d'été de rattrapage. En tout, il y a donc 8 niveaux. Après une première année de propédeutique, le cursus se poursuit avec 38 matières obligatoires imposées par la faculté et 11 matières optionnelles. Il convient de relever que 6 matières obligatoires sont enseignées en anglais ainsi qu'une des matières optionnelles. Chaque cours s'inscrit dans un module qui doit être acquis pour valider le semestre et, à terme, l'année de formation. Dans ce cadre, le volume horaire hebdomadaire des différents cours est de 2 à 3h. En somme, sur les 65 matières proposées dans les années de Licences, 56 sont effectivement suivies par l'étudiant pour un volume horaire global de 4080h. Au regard des exigences en la matière, l'ensemble apparaît parfaitement cohérent. Par ailleurs, on soulignera que, de manière pertinente, le programme se construit à la fois autour d'une véritable progressivité dans l'acquisition des connaissances mais également d'une spécialisation progressive de l'étudiant. S'ils ne sont pas encore obligatoires, des modules de stage à mi-parcours ou en fin de parcours vont être mis en place prochainement avec l'idée force d'établir un lien entre les matières enseignées et les stages effectués. Le taux de réussite par rapport au nombre d'inscrits est très élevé. Selon les années, il se situe entre 80% et 100% et dépasse le plus souvent les 90%. Au total, 250 étudiants sont sortis diplômés depuis 2011. En raison des opportunités offertes aujourd'hui par le marché de l'emploi, la majorité des étudiants ne poursuit pas son cursus en Master, seuls 10% des étudiants optent pour ce choix. Au sein de la Faculté de Droit, ils privilégient alors le Master de droit commercial plutôt que le Master de droit pénal. Dans ce contexte, en Licence, les étudiants salariés sont peu nombreux en raison de la présence obligatoire en cours. Ceci dit, en fonction des résultats, l'emploi du temps est susceptible d'être aménagé. Par ailleurs, et d'une manière générale, l'organisation systématique du suivi des diplômés n'est pas encore en vigueur.

Quant à la mobilité des étudiants dans l'organisation de ce cursus, elle s'organise essentiellement avec d'autres Universités du Royaume. Pour le reste, plusieurs accords de partenariats sont en cours de négociation, notamment avec des universités françaises (Paris 2), américaines (Michigan), marocaines (Mohammed IV) et égyptiennes (Le Caire). Pour l'instant, la formation ne comporte pas de programme global pour assurer la poursuite du cursus à l'étranger. Le programme accueille 4 étudiants étrangers, ce qui s'explique par la difficulté à recevoir des étudiants non arabophones. Remarquons qu'il existe un projet de construction d'une cité universitaire pour les étudiants saoudiens venant d'autres villes et pour les étrangers.

On ne peut que se réjouir que l'insertion professionnelle soit considérée comme un objectif fondamental dans la politique de l'établissement. Outre qu'elle offre une formation généraliste et professionnalisante, la Licence en cause s'attache à établir un lien constant entre les compétences juridiques acquises par les étudiants et le monde professionnel. C'est ainsi qu'un « plan stratégique de la Faculté » fixe les objectifs du programme de Licence en fonction des besoins du marché de l'emploi saoudiens dans le domaine juridique, lesquels s'avèrent aujourd'hui très importants et sont appelés à s'intensifier dans les années à venir. Mieux, le « conseil consultatif » de la Faculté, composé notamment de professionnels reconnus, participe à la définition desdits objectifs. Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants se traduit par de nombreuses initiatives. Parmi celles-ci, l'on relevera que sont organisés régulièrement : des séminaires de préparation à l'insertion professionnelle ; une très importante « journée annuelle des métiers » où plus de 150 entreprises sont représentées, y compris des cabinets d'avocats de la place, et qui a permis la signature de plus de 1000 embauches lors de la dernière édition ; des conférences hebdomadaires le samedi sur des thématiques juridiques particulièrement sensibles telles que les techniques de négociations, le

nouveau droit du travail ou encore la responsabilité médiatique ; un module hebdomadaire de « tribunal fictif » qui permet aux étudiants de bénéficier d'une mise en situation sous l'œil attentif de professionnels reconnus dans leur domaine d'activité, notamment des avocats et des magistrats).

Dans ces conditions, il n'y a rien de surprenant à ce que le programme attire de plus en plus d'étudiants (augmentation de 20% chaque année), séduits par l'excellente réputation de la formation. La qualité et la disponibilité des enseignants, recrutés sur l'exigence d'un double profil - scientifique et académique - et des intervenants extérieurs, la fluidité de la circulation de l'information au sein du diplôme grâce notamment à un système informatique d'excellente facture, l'attention portée au retour d'expérience des étudiants (4 commissions sont appelées à accompagner les étudiants et à récolter leurs évaluations de la formation) renforcent cette attractivité. De l'aveu même des responsables de la formation, l'accréditation par le HCERES permettrait de « passer un cap » au regard des perspectives de développement du diplôme.

Points forts :

- L'organisation de la formation se rapproche assez de celle en vigueur au sein de grandes Universités européennes.
- A l'occasion de notre visite sur le site de la formation, le comité a pu se rendre compte de l'investissement extrêmement important du Doyen, du Vice-Doyen ainsi que tous les membres de la Faculté de Droit au sein du diplôme. Ce dévouement mérite d'être tout particulièrement souligné. Il témoigne d'une réelle implication dans le programme et du souhait de fournir la meilleure formation juridique aux étudiants en droit de l'Université Dar Al-Uloom.
- Les enseignements au sein de la Licence s'adaptent efficacement à l'évolution de la société saoudienne. Cette faculté d'adaptation se trouve renforcée par les liens étroits qu'entretiennent les instances de la Faculté et celles de l'Université.
- La Faculté crée, maintient et développe des relations fortes avec le monde professionnel. Ce faisant, elle est à l'écoute des besoins du marché de l'emploi. Les différents intervenants sont très soucieux de l'épanouissement intellectuel des étudiants.
- Le programme fait intervenir des enseignants de qualité, qui, au regard de leur curriculum vitae, disposent d'un solide bagage académique et de connaissances pratiques significatives.

Points faibles :

- Malgré des efforts dans ce sens, le suivi des étudiants diplômés n'est pas assez systématique.
- La très grande majorité des cours est donnée en langue arabe, ce qui limite des perspectives de développement notamment au plan international. Elle peut aboutir à réduire les possibilités de partenariat avec des Facultés étrangères.
- L'offre d'ouvrages à la bibliothèque paraît insuffisante au regard des potentialités du diplôme.

Recommandation pour l'Université

- L'effort de consolidation pédagogique du programme de Licence devrait être poursuivi. Au regard des spécificités locales, l'idée d'allier des enseignements de droit musulman et de droit positif mériterait d'être encouragée encore davantage. Un bon équilibre semble être atteint entre la part laissée à l'enseignement académique et à l'enseignement pratique. Il faudrait éviter, dans la mesure du possible de le modifier dans un sens ou un autre. Dans cette optique, il serait bénéfique de réaliser un suivi plus systématique des étudiants diplômés pour obtenir d'eux un retour d'expérience toujours plus fin.
- La politique de développement de la bibliothèque gagnerait à être accentuée. Dans l'idéal, il conviendrait de procéder à l'acquisition d'ouvrages, y compris en langue étrangère et ce, dans la perspective d'un développement international.
- Les efforts du Doyen, de la Faculté et de l'Université pour améliorer l'apprentissage d'autres langues et notamment du français et de l'anglais devraient être accentués. Ils sont de nature à permettre un rayonnement de la Faculté de droit au niveau international.
- A la suite de l'étude du dossier fourni et de la visite sur le site, le comité relève que la Faculté de droit va être confrontée à plusieurs problématiques dans les années à venir :

D'abord, le programme de Licence risque d'être victime de son succès. Au regard de l'accroissement significatif des effectifs étudiants, des moyens matériels supplémentaires - locaux, salles de cours - devraient être envisagés. Et de fait, il conviendrait de maintenir, dans ce contexte, la qualité de l'encadrement et du pilotage de ce cursus. Au regard de cette évolution prévisible, l'idéal serait de procéder à des recrutements supplémentaires et tout particulièrement à des recrutements d'enseignants, sans que ceci n'affecte, bien sûr, la qualité du contenu pédagogique des cours. Ceci permettrait, en outre, aux enseignants en place de se consacrer davantage à des projets de recherches afin d'asseoir encore plus la renommée de l'Université. S'agissant de cette politique de recrutement, l'accent pourrait également être mis sur l'embauche d'enseignantes car il semble que, dans ce contexte de non-mixité, de tels recrutements soient plus difficiles.

Ensuite, les besoins de la société saoudienne apparaissent en constante évolution. A ce propos, les organismes publics envisagent l'embauche massive d'étudiants formés en droit administratif. Cette branche du droit mériterait donc d'être développée. Dans le même esprit, il conviendrait de mettre en place des cours en droit de l'énergie.

Enfin, le souhait affiché d'une ouverture à l'international devrait passer par un renforcement de l'apprentissage de langues étrangères et par la multiplication des cours dans d'autres langues que l'arabe.

Riyadh, 23 Juin 2015



A

Monsieur Didier HOUSSIN
Président en exercice du HCERES

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre relative aux rapports d'évaluation et décisions d'accréditation de formations-Dar Al Uloom du 15 Juin courant, je tiens tout d'abord à remercier les experts pour leur travail professionnel d'évaluation des programmes de notre Faculté de Droit, Licence et Master, et pour les remarques et recommandations pertinentes qu'ils ont faites dans leurs Rapports, qui nous guideront, certainement, dans notre processus d'évaluation et de développement de nos programmes dans les années à venir. Nous tenons à remercier en particulier le Délégué scientifique HCERES, Dr. Marin le Beau, et la Chargée de projet HCERES, Mme. Elsa Bedos pour leur grande expertise qui nous a beaucoup servi.

Je vous signale aussi que nous avons déjà pris des initiatives au sujet de notre bibliothèque en termes d'achat de nouveaux ouvrages et également d'ouverture sur les bibliothèques numériques.

Aussi, la Faculté a décidé d'encourager davantage les membres du corps enseignant et les orienter vers la recherche, voire lier toute promotion ou position académique et administrative ou plus de motivations à la recherche.

Dans le cadre du développement de son plan d'études, la Faculté tend vers la création de nouvelles matières en vue de répondre aux exigences du marché de travail, et aussi compte donner plus d'importance et de place aux langues étrangères, notamment le Français et l'Anglais.

Nous saluons hautement ce que les experts nous ont proposé et souligné comme recommandations et points faibles, et nous sommes très réjouis par leur témoignage professionnel à propos de notre Faculté et de nos points forts. Nous n'avons aucune remarque ou réserve à faire sur les rapports des experts.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Doyen



Dr. Faysal Al Waalan

Paris le 15 juin 2015

DECISIONS RELATIVES A L'ACCREDITATION

1. Le Bachelor de droit de la faculté de droit de Dar Al-Uloom University est accrédité pour 5 ans (juillet 2015 - juillet 2020), suite à l'avis favorable du comité d'experts.
2. Le Master de droit de la faculté de droit de Dar Al-Uloom University est accrédité pour 5 ans, (juillet 2015 - juillet 2020), suite à l'avis favorable du comité d'experts.



Didier HOUSSIN